

**Manuscrit 25**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley**  
**2 novembre 1826**

. Au Gras, le 29<sup>bre</sup> 1826.

. Ne vous allarmez pas, cher Cousin, sur les suites du retard qu'a éprouvé la mise à/ exécution de votre promesse ou plutôt de la promesse qu'on vous avait faite : je suis convaincu/ qu'il n'y a pas de votre faute. Ainsi donc, je vous donne absolution pleine et entière de bon/ cœur, et pour cause ; car en faisant un retour sur moi-même, je sens que j'ai grand besoin/ de mon côté, de toute votre indulgence. Et puis comment pourrais-je ne pas accéder à la/ pacification que vous me proposez d'une manière si engageante ? il est clair que vous tenez/ dans votre main les fils conducteurs de l'affaire. Sans même en excepter l'intermédiaire/ amphibie qui certes, d'après le bien que vous en dites, ne peut être [mot barré] qu'accueilli/ favorablement du Négociateur naturaliste : c'est en deux mots, vous donner gain de cause. Mais/ ce qui ne me paraît pas aussi clair, c'est l'époque à laquelle nous serons mis en possession, moi/ du fameux traité, et lui de la fourrure de la bête<sup>1</sup> ; un dérangement de santé pouvant fort bien/ retarder le départ du courrier [mot illisible]... il y a dans tout ceci un vague et même un mystérieux/ qui ne permettent pas de voir le fond du sac.../

. Vous me demandez, cher Cousin, des nouvelles de nos santés et de nos vins. Je pense que/ nous sommes tous logés à peu près à la même enseigne ; c'est-à-dire, que ce que nous avons de/ trop d'un côté, ne compense pas malheureusement, ce qui nous manque de l'autre ; et qu'il ne/ nous sera guère plus facile de nous défaire de nos petits vins que de nos petits maux, parceque//

nous ne sommes rien moins que disposés à appeler le médecin, et que les acheteurs ne se/ pressent pas de venir.

. Je ne me suis encore servi que de deux de vos gravures<sup>2</sup> : l'une (le portrait de Ramus.)<sup>3</sup> [sic]/ tachée et plissée en quelques endroits, ne m'a produit qu'un mauvais résultat<sup>4</sup> : l'autre,/ représentant le Cardinal d'Amboise, meilleure et mieux conservée, m'a fourni des épreuves/plus fortes de ton que toutes celles que j'avais obtenues précédemment<sup>5</sup> ; mais l'impression,/ confiée à un mauvais imprimeur du pays<sup>6</sup>, manque de netteté et de correction ; ce qui la rend/ très défectueuse ; sans cela, cher Cousin, j'aurais eu le plaisir de vous faire passer une ou deux/ de ces épreuves. Il résulte de là, je puis le dire, une amélioration importante ; et, si dans ce/ genre d'application de mes procédés<sup>7</sup>, je n'ai pas tout à fait atteint le but, j'en suis trop près/ pour ne pas espérer d'y arriver promptement. J'ai préparé à cet effet, une autre de vos/ gravures, le portrait d'Étienne Pasquier<sup>8</sup> ; et je ne négligerai rien pour que cette nouvelle/

<sup>1</sup> Nous ne savons pas de quoi il est exactement question ici. En janvier 1827, Nicéphore remercia Curley pour l'envoi d'un ouvrage sur la gravure provenant vraisemblablement du cousin de Chazan (l'un des frères de Curley). S'agit-il déjà de lui dans cette longue métaphore et faut-il voir en lui le « *négociateur naturaliste* » dont parle Nicéphore ?

<sup>2</sup> Issues du « *volumineux paquet de gravures* » envoyé par Curley à Nicéphore le 4 août 1826. Cette lettre et la précédente – datée du 9 août 1826 – sont sans doute les deux plus importantes de l'ensemble aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France. En effet, elles nous livrent des informations essentielles sur les travaux de Nicéphore, la provenance de nombre des gravures qu'il utilisait pour ses essais héliographiques et la datation précise de certaines de ses réalisations les plus connues, comme le *Cardinal d'Amboise*.

<sup>3</sup> Il s'agit du portrait d'Érasme, déjà évoqué par Niépce dans sa précédente lettre (cf. Lettre du 9 août 1826, BNF).

<sup>4</sup> Nous ne conservons aucune trace d'essais réalisés avec cette gravure.

<sup>5</sup> Cette remarque est de toute première importance. Non seulement elle circonscrit précisément la période de réalisation du *Cardinal d'Amboise*, l'héliographie la mieux connue de Niépce, mais elle nous apprend également qu'il s'agit d'une des meilleures réussites de ce dernier. Ce succès explique pourquoi il multiplia les essais à l'aide de cette image ; on conserve en effet aujourd'hui, du *Cardinal d'Amboise* : la gravure envoyée par Curley, vernie et utilisée par Niépce (Musée Niépce, Chalon-sur-Saône) ; 3 plaques d'étain gravées (2 au Musée Niépce et 1 au National Media Museum de Bradford) ; plusieurs tirages réalisés d'après ces plaques, du temps de Niépce ou postérieurement (Musée Niépce, Société française de photographie, etc.).

<sup>6</sup> Probablement l'imprimeur dijonnais auquel Nicéphore eu recours à de nombreuses reprises (cf. Lettre du 14 janvier 1826, BNF). Mécontent des résultats obtenus, Nicéphore enverra début 1827 cinq plaques d'étain gravées (dont deux versions du *Cardinal d'Amboise*) au graveur Lemaître (cf. Lettre de Nicéphore à Lemaître du 2 février 1827, ASR).

<sup>7</sup> La copie des gravures.

<sup>8</sup> Contrairement au portrait d'Érasme, celui d'Étienne Pasquier (Paris, 1529 – Paris, 1615), autre humaniste de la Renaissance, est parvenu jusqu'à nous. Le musée Niépce (Chalon-sur-Saône) conserve en effet la gravure dont il est question ici (envoyée par Curley, vernie puis utilisée par Niépce). Longtemps désignée sous le titre *Vieillard en buste*, elle a été identifiée en 2005 comme étant un portrait d'Étienne Pasquier, ce que vient confirmer cette lettre de Nicéphore. Gravé par Jaspar Isac, ce portrait fut notamment publié en frontispice de l'ouvrage majeur de Pasquier « *Recherches de la France* » (édition de 1643).

tentative ait un succès décisif. Quant à mon expérience sur les points de vue d'après nature, / le mauvais tems m'a forcé de les suspendre, et j'en resterai là probablement, jusqu'au retour de la belle saison ; mais, à l'aide d'une certaine combinaison de mes procédés d'optique, je suis parvenu à donner une plus grande netteté à l'image représentée, et même à la graver sur métal<sup>9</sup> / d'une manière assez sensible pour pouvoir juger de l'effet, quoique d'ailleurs le champ de l'image soit trop resserré à raison du court foyer des verres ; inconvenient qui n'aurait pas lieu dans le cas contraire, et auquel mon premier soin sera de remédier<sup>10</sup>. Vous jugerez//

d'après cela, cher Cousin, que je ne manquerai pas d'occupation cet hiver, pour peu que le tems / me favorise ; et [que] <sup><à></sup> supposer même qu'il fût mauvais, j'aurais encore de quoi m'en dédommager / en donnant suite à mes recherches sur le point d'appui dont j'ai eu le plaisir de vous parler<sup>11</sup>./

. J'avais promis de garder le silence sur notre entreprise de Londres, jusqu'à ce qu'elle fût / entièrement terminée. Si je manque à ma parole c'est donc uniquement pour répondre à un / témoignage d'intérêt et de sollicitude de votre part, cher Cousin, auquel nous sommes on / peut plus sensible. Vous dire que je manque à ma parole, c'est déclarer d'avance que mon / frère n'a point encore fini, et c'est en effet ce que nous apprend sa dernière lettre du 23 / octobre passé<sup>12</sup>. Depuis plus de deux mois, la confection de son appareil du mouvement [circulaire] / <sup><de va et vient></sup><sup>13</sup> /,

est même retardée par suite du nouveau perfectionnement qu'il vient d'imaginer pour sa / machine de rotation<sup>14</sup> ; perfectionnement un peu fâcheux, il est vrai, sous ce rapport ; mais / infiniment avantageux sous celui de l'accroissement de force impulsive qu'il donne à la machine. / Il y aurait quant à moi, de l'ingratitude à me plaindre ; car c'est en s'occupant d'une idée / que je lui avais suggérée, et dont il voulait faire l'application au mouvement de va-et-vient, / afin de m'associer à ses travaux, que mon frère s'est trouvé sur la voie du perfectionnement<sup>15</sup> / dont il s'agit. Peut-être penserez-vous d'après cela, cher Cousin, que le principe de ce même / mouvement /

reste encore à découvrir, mais ce principe, auquel je n'ai point coopéré, existait antérieurement, et / il n'est plus question que de l'utiliser. reste à savoir quelle détermination mon frère prendrait / à cet égard, si l'événement justifiait, par malheur, les craintes trop fondées qu'inspire l'état de / santé<sup>16</sup> du Duc d'York<sup>17</sup>. Peut être dans ce cas, mon frère se déciderait-il à présenter d'abord//

la machine de rotation qu'il avait destinée à ce prince, au lieu d'attendre que l'autre, / c'est à dire la première<sup>18</sup> fût terminée. Je finis ce long article par cette courte réflexion de mon / frère... Nous devons être tranquille maintenant, grâce à Dieu : redoublons de zèle et de / persévérance, /

et nous serons heureux... le grand problème est résolu ! /

. Adieu, cher Cousin : recevez ainsi que la chère Cousine nos amitiés les plus empressées, les / plus affectueuses, et veuillez en faire une juste et convenable répartition. M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> de / Champmartin<sup>19</sup>, sensibles à votre aimable souvenir, désirent être de moitié dans l'expression de /

<sup>9</sup> Si Nicéphore expliqua à plusieurs reprises avoir réussi à graver des points de vue, aucun d'entre eux n'est parvenu jusqu'à nous. Le seul point de vue aujourd'hui conservé – le fameux *Point de vue du Gras* d'Austin – n'est pas gravé (il s'agit d'une image au bitume de Judée sur étain).

<sup>10</sup> Au mois de mai 1826, Nicéphore avait renvoyé à l'opticien Vincent Chevalier une chambre noire à rideau achetée quelques mois plus tôt. En remplacement, il avait acquis un objectif pour chambre noire de « 2 piés de foyer » (soit 65,5 cm) et un mégascope lenticulaire (cf. Lettre du 16 juin 1826, BNF). C'est donc de ces deux instruments dont il se plaint ici. Il avait d'ailleurs écrit à Chevalier au mois d'octobre pour lui faire part de son scepticisme : « *Je ne me suis pas encore servi du mégascope ; mais j'ai fait avec votre objectif de 2 piés de foyer, adapté à une nouvelle chambre obscure, quelques essais dont le résultat a été peu satisfaisant* » (cf. Lettre de Nicéphore à Chevalier du 8 octobre 1826, AAS). Désireux d'améliorer ses résultats, il fera finalement, en février 1827, l'acquisition de 4 nouveaux objectifs de différents foyers (cf. Lettre de Nicéphore à Chevalier du 3 février 1827, AAS).

<sup>11</sup> Soit que cette transmission ait été orale, soit que la lettre correspondante ait été perdue, il n'y a aucune trace de ces recherches dans le reste de la correspondance avec Curley. Nous ne savons pas en quoi elles consistaient.

<sup>12</sup> Document inconnu.

<sup>13</sup> Appareil destiné à démontrer la possibilité de créer un mouvement perpétuel de va-et-vient. Claude avait travaillé à ce projet avant de s'attaquer à la question de la rotation circulaire perpétuelle (pour le duc d'York).

<sup>14</sup> L'application de son moteur au mouvement perpétuel de rotation circulaire.

<sup>15</sup> Ce terme témoigne du total aveuglement de Nicéphore qui parle ici de « *perfectionnement* » alors que Claude ne faisait que se disperser davantage.

<sup>16</sup> Le duc d'York était en effet malade et devait mourir deux mois plus tard. Nicéphore, très inquiet des conséquences d'un tel événement sur les promesses faites à son frère, lui fera longuement part de ses craintes quelques jours plus tard (cf. Lettre de Nicéphore à Claude du 5 novembre 1826, ASR).

<sup>17</sup> Le prince Frederick, frère cadet du Roi George IV. Né en 1763, Son Altesse Royale le duc d'York mourut le 5 janvier 1827, ce qui remit en cause les promesses faites à Claude (selon les dires de ce dernier).

<sup>18</sup> L'application de son moteur au mouvement de va-et-vient.

nos sentiments./.

://: J.N. Niépce

://: Monsieur,  
Monsieur de Curley, Receveur/  
Municipal, à Nuits,  
à Nuits./  
Côte d'Or.

<Cachets postaux>  
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
5 NOV 1826

---

<sup>19</sup> Henri Marie Gaucher de Champmartin et son épouse Marguerite Michon de Pierreclos, les beaux-parents d'Isidore (cf. BM p.722-723).